Choisey

Bulletin municipal - Juillet 2019

Sommaire

Editorial ____ 02

LES FINANCES COMMUNALES ____ 04

CHOISEY EN ACTIONS

Commission VRD ____ 07

Commission Bâtiments communaux ____ 08

Commission Bois communaux ____ 08

Projet construction logements seniors ____ 09

Commission Fleurissement ____ 10

Environnement : la lutte contre l'ambroisie ____ 11

Commission Communale d'Action Sociale ____ 12

VIE SCOLAIRE ____ 13

VIE ASSOCIATIVE ____ 19

Les animations à venir ____ 21

LA MAIRIE VOUS INFORME ____ 21

Horaires d'ouverture au public ____ 21

Opération tranquillité vacances ____ 21

Vigilance et bienveillage de proximité ____ 22

Aides aux personnes âgées ou adultes

et CLIC Jura Seniors ____ 22

Point recensement de la population ____ 25

Les démarches administratives ____ 24

Enfances jeunesse ____ 26

Petits rappels sur les bruits et le civisme ____ 29

Les associations cabotines ____ 31

Etat-civil 2018 ____ 31

Editorial

Dans mon précédent éditorial de septembre 2018 je vous avais fait part des difficultés et des combats rencontrés dans l'exercice du mandat de maire avec des spécificités propres à la commune de CHOISEY.
Pour le dernier éditorial de ce mandat 2014-2020 je souhaiterais mettre en perspective les résultats obtenus, qui vont ouvrir dans le prochain mandat, des capacités de développement nouvelles pour notre commune. Sachez que je ne le fais pas dans un esprit électoraliste mais surtout afin de définir les enjeux à venir pour la nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, qui se présentera à vos suffrages en mars 2020.

Sur le plan financier : les équilibres fondamentaux des finances publiques ont été rétablis, par des dépenses contenues, un endettement réaménagé et des recherches de recettes fiscales nouvelles. Ces points sont commentés par ailleurs dans la présentation du budget 2019.

Sur le plan humain : la gestion du personnel a été requalifiée afin de permettre le développement professionnel de chacun dans le cadre d'une volonté de mise en valeur des connaissances acquises et d'une politique d'acquisition de nouvelles connaissances (formations, passage des savoirs des élus vers les personnels ……). Les équipes actuelles sont opérationnelles et motivées et ont contribué à la réussite de nos actions.

Sur la communication et la transparence : le site internet a été mis en place et est régulièrement actualisé. Le bulletin annuel et les bulletins semestriels ont été réalisés. La préparation du Conseil Municipal a été améliorée par une présentation numérique et surtout par l'envoi préalable d'une note de synthèse à tous les conseillers.

Sur le plan économique : en concertation avec la Communauté d'agglomération, des implantations nouvelles se sont faites sur notre territoire notamment sur la zone d'INNOVIA (SCABOIS- YNSECT et en 2022/2023 l'implantation de COLRUYT). Ces implantations sont et seront sources de recettes fiscales supplémentaires qui amélioreront notre capacité d'investissement.

Sur les zones commerciales, nous avons stoppé la dégradation par la réfection de nombreuses façades (BUT - 4 MURS - MRJ - TATI - CORA - SCHMIDT) et l'arrivée de nouvelles enseignes comme CHAUSSEA, KFC, SPA AUTO, extension IBIS BUDGET et création d'un nouvel hôtel dans la zone des Pairierotes.

En collaboration avec l'Agglo, un meilleur accès routier à la zone des Gagnières a été réalisé.
C'est cependant loin d'être parfait car il y a encore beaucoup à faire avec des enseignes qui ont fermé (HALLE AUX VETEMENTS ET CHAUSSURES - CASA - ROYAL WOK - LEADER PRICE - BEER FACTORY) dont certaines avec des contacts de reprises.
Sur ce point le combat doit se poursuivre, mais après l'immobilisme, nous avons enclenché une dynamique par des contacts répétés avec les acteurs des zones et des relations étroites avec les services économiques de l'Agglo.

Sur le plan scolaire : après une réhabilitation des locaux de l'école primaire, incluant sa mise en sécurité, l'installation des tableaux numériques a facilité l'application de nouvelles méthodes pédagogiques.
Des relations permanentes et fructueuses avec l'équipe enseignante ont facilité ces opérations et aussi le sauvetage de la 4° classe en 2018.

Sur le plan des réseaux : nous avons fait porter nos efforts en premier lieu sur l'assainissement avec la mise en place d'une télésurveillance qui a largement porté ses fruits, puisque nous traitons à la station d'épuration de DOLE 5000 M^3 supplémentaires par an qui partaient auparavant directement dans la nature. Nous sommes bien conscients qu'il reste beaucoup à faire notamment pour éliminer les eaux pluviales parasites qui gonflent inutilement notre réseau d'eaux usées. A cet effet, afin de se positionner au mieux dans le cadre de la prise de compétence assainissement de l'Agglo à partir de 2020, la commune de Choisey devra notifier rapidement et avec une volonté affirmée à la CAGD ses besoins dans le domaine de l'assainissement et des eaux pluviales sur son territoire. Le réseau fibre sera opérationnel pour chacun dès l'automne 2019, point final d'une longue lutte pour que notre commune soit positionnée en première place dans le programme de l'Agglo. L'achèvement de l'effacement et renforcement des réseaux Enedis et Orange de la rue sous les Vignes est d'ores et déjà programmé pour 2020. Une première tranche de changement des lampes sodium de la rue d'Amont pour des platines LED est lancée en 2019 (cf p. 7)

Sur les bâtiments : la remise aux normes de sécurité et d'accessibilité (à 75%) des différents bâtiments aura été réalisée. La rénovation de la Mairie (fenêtres et cour avant) démarrera en fin d'année ou début 2020.
Des travaux de réhabilitation des sanitaires à la salle des fêtes et de nouveaux parkings ont été réalisés.

Sur « le cœur de village » : un projet ambitieux de réaménagement du centre village, dans le cadre d'une concertation des habitants est en cours de lancement. Il porte à la fois sur la requalification des voiries, des trottoirs, des espaces verts, du stationnement, de la sécurité routière et des sens de circulation. Un appel à projet auprès de plusieurs cabinets d'urbanisme est en cours de lancement actuellement. La réalisation de ce projet devra intégrer la finition préalable du réseau d'eaux pluviales.

Sur le logement : le lotissement seniors situé autour de l'ancienne motte castrale (entre le chemin du Truchot et la rue des Nicottes) est lancé. Il sera financé en quasi-totalité par GRAND DOLE HABITAT qui en assurera ensuite la gestion. Il comportera 12 logements avec cinq T2 et sept T3. Le permis de construire a été déposé fin juin 2019. Une certaine mixité avec de jeunes couples est prévue pour ne pas isoler les séniors.
Les travaux ne commenceront cependant qu'en 2020 après la réalisation des fouilles archéologiques complémentaires inscrites au budget 2019. (voir page 9)

Sur les relations avec le Grand Dole : elles n'auront pas toujours été faciles en raison d'une trop grande politisation des décisions, mais surtout d'une orientation très tournée vers DOLE. Notre commune, qui appartient au groupe des 5 ou 6 plus grands financeurs de l'Agglo (30 %) en dehors de DOLE (35 %), mérite de rester au bureau de l'agglo pour peser davantage sur une vision plus élargie et plus équitable du développement de l'ensemble de notre territoire. Cela permettra également de renforcer une collaboration nécessaire et utile avec cette collectivité.
Comme vous le voyez, nous avons opté pour une fin de mandat dynamique qui permet de fixer des objectifs clairement identifiés pour lesquels nous avons ou aurons les financements dans les trois années qui viennent. Le rôle de l'élu est non seulement de gérer au mieux son mandat mais également de transmettre le flambeau en préparant l'avenir de la collectivité dont on lui avait confié la charge. C'est en tous cas ma vision et celle de l'équipe actuelle. Cette conception donne des impulsions d'actions, mais en même temps, elle transfère des responsabilités sur celles et ceux qui voudront bien s'en saisir, pour les mener à bien dans un cadre financier et humain sécurisé.

J-C LAB

Les finances communales

Budget communal 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES - Montant global : 1 225 962 €

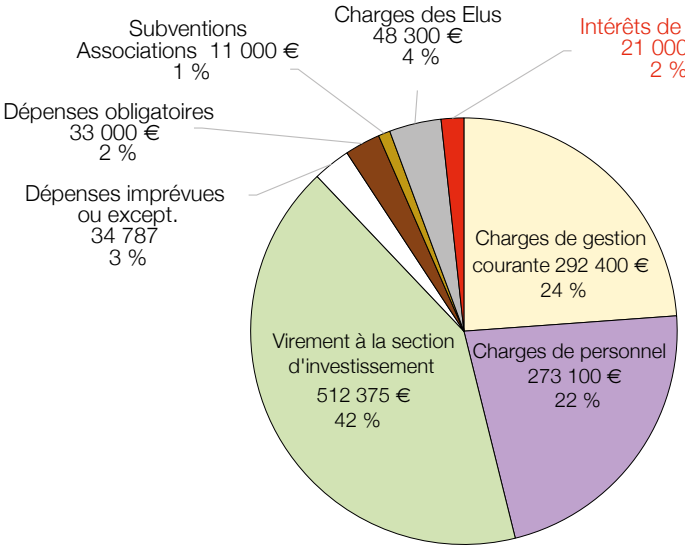

RECETTES - Montant global : 1 225 962 €

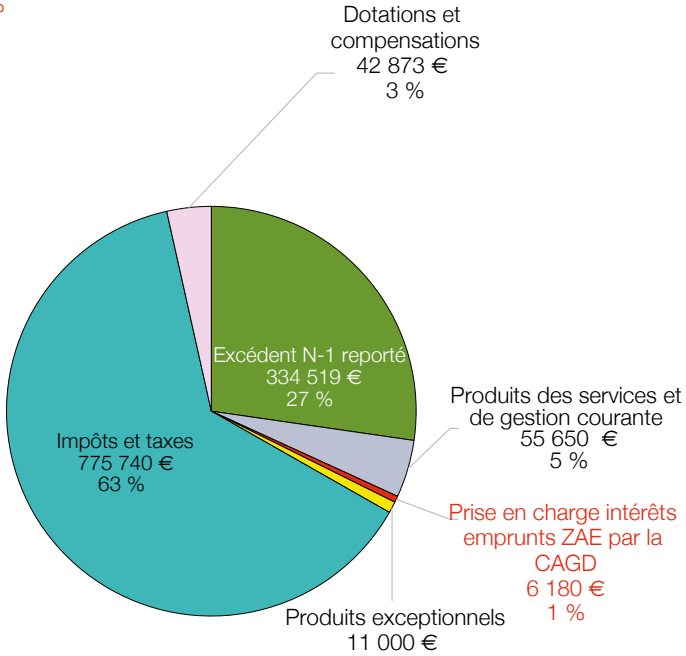

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES - Montant global : 960 222 €

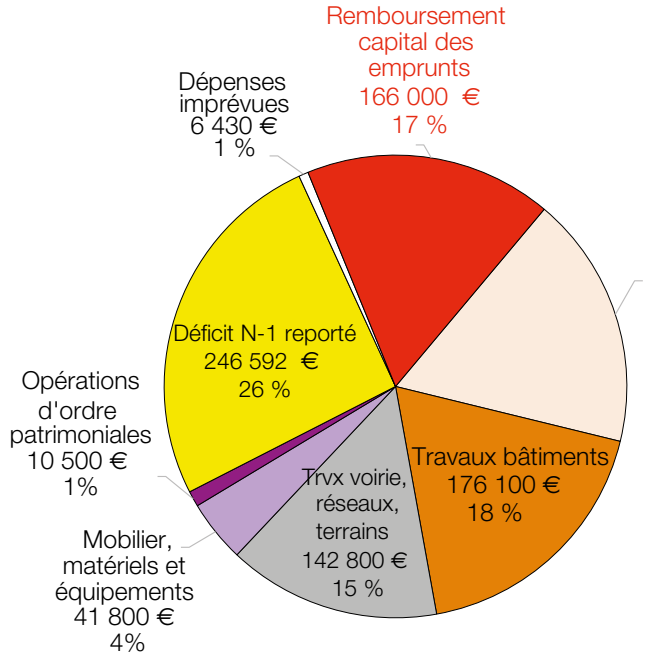

RECETTES - Montant global : 960 222 €

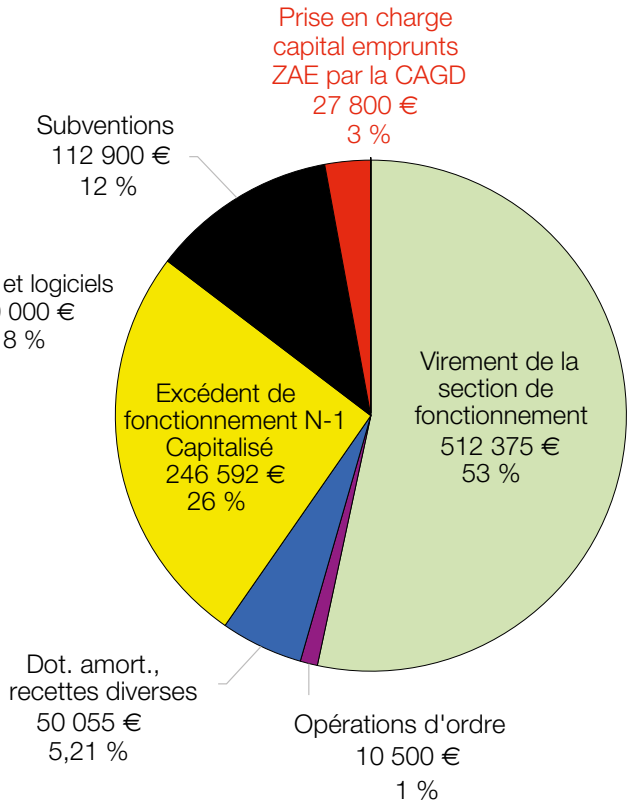

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Budget communal de l'exercice 2019

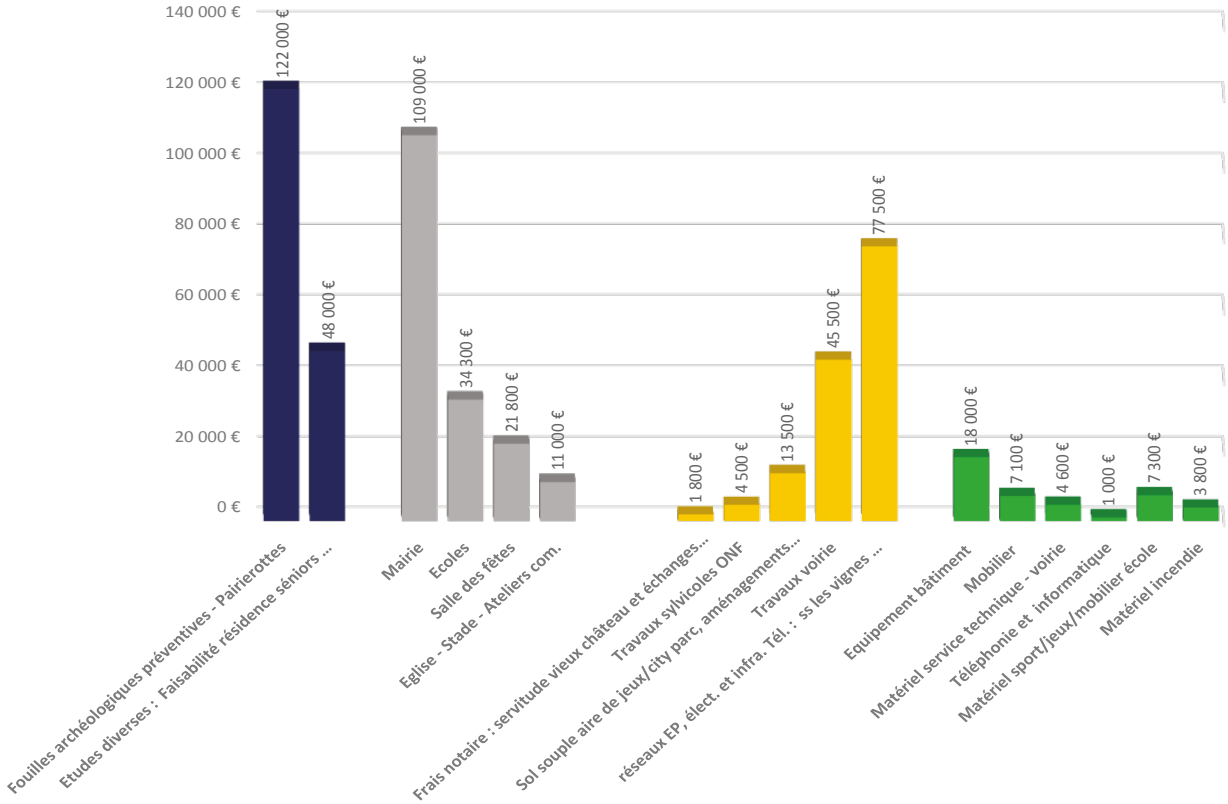

LEGENDE

- ETUDES et LOGICIELS : 170 000 €
- TRAVAUX DE BATIMENTS : 176 100 €
- TRAVAUX DE VOIRIE et TERRAIN : 142 800 €
- MOBILIER, MATERIEL et EQUIPEMENT : 41 800 €

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2018

BUDGETS CUMULES	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette au 31/12	2 230 993	1 952 280	1 848 256	1 424 230	979 410*	831 611
Epargne brute (ou CAF)	335926	379 022	300 460	360 763	404 854	363 012
Amortissement en capital	258 608	253 166	604 023	424 025	146 967	147 798
Capacité de désendettement	6,64	5,15	6,15	3,95	2,42	2,29
Durée de vie moyenne de la dette	8,63	7,71	3,06	3,36	6,66	5,63

* Retrait inclus de 270 000 € de capitaux empruntés désormais à la charge de la CAGI dans le cadre de la reprise de compétence ZAE au 01/01/2017

Les fondamentaux financiers ont été largement restaurés :

Le montant de la dette : l'en-cours de la dette est passé de 2 230 993 € à **831 611 €** grâce notamment à une renégociation de reprise de prêts afférents aux zones d'activité par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. De 2017 à 2027 cela représente un montant global en capital de **269 204 €** et en intérêts de 62 920 € soit un gain de trésorerie de 332 124 €.

La dette par habitant est passée de 769 € en 2019 contre 1 512 € en 2014 et la norme pour une commune de notre taille en 2018 est de 599 €.

La capacité de désendettement : elle a été divisée par 3, passant de 6.64 années à 2.29 années.
Il s'agit du nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette avec notre épargne brute.
La conjonction de ces deux fondamentaux a permis à la fois d'augmenter nos investissements annuels sans recourir à l'emprunt et permettra, à partir de 2021, de nouveaux projets finançables par l'emprunt (ce qui était interdit depuis 2008) et nos fonds-propres.

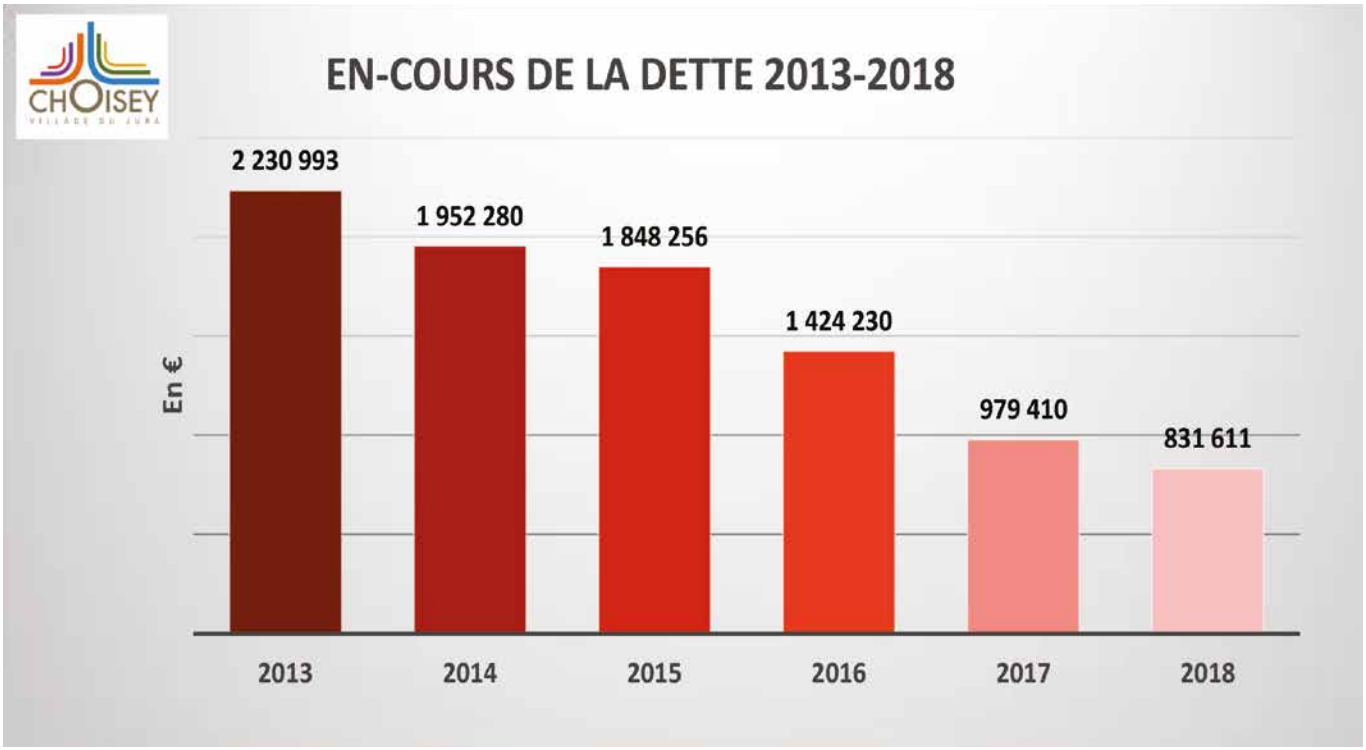

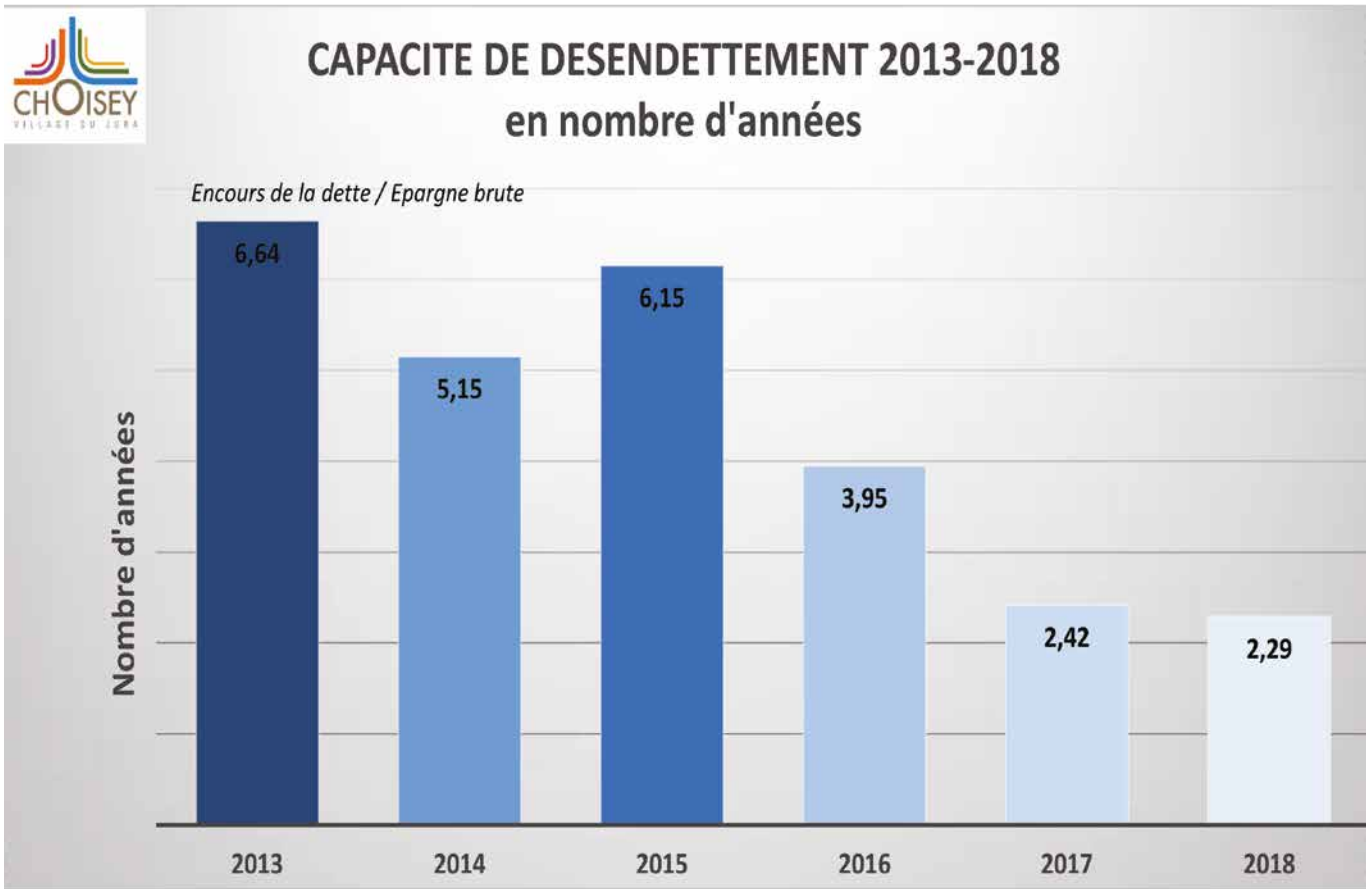

CHOISEY en action

• COMMISSION VRD

• Cimetière

Dans le cadre de la lutte contre les pesticides et de l'amélioration de l'accès handicapé du cimetière, plusieurs actions ont été entreprises :
- Réalisation de l'allée centrale en béton désactivé.
- Engazonnement des allées latérales pour limiter le désherbage.
- La porte d'entrée a été redressée et totalement repeinte.

Jean-Louis KOSIAK

• Éclairage public

Amélioration de l'éclairage public centre village

Les lampes en sodium haute pression de 70 W et 100 W rue d'Amont, rue d'Aval et rue Chanchy sont anciennes et énergivores.
47 platines led seront installées dans les lanternes existantes. La puissance consommée sera de 35 W en début de nuit et de 10 W de 23h à 6h.
Les vasques seront conservées. Ce changement permettra de ne plus éteindre une lampe sur deux et à terme de supprimer l'extinction.
Parallèlement de nouvelles économies d'énergie seront réalisées en plus de ce confort visuel ainsi qu'une diminution de la pollution nocturne.

Laurent RABBE

• Pont du Doubs

Suite à un premier diagnostic de l'état du pont du Doubs, qui révèle un état préoccupant, le maire de Choisey a pris un arrêté en juin 2019, visible sur site internet, portant interdiction de circuler sur le pont au-delà de 3.5 tonnes. Une limitation de vitesse à 30 km/h est déjà mise en place. Une limitation de gabarit hauteur/largeur va être également instaurée.

Jean-Louis KOSIAK

• Route de Villette

Un projet de réfection de la portion de route entre le chemin qui va à la station d'épuration jusqu'au pont du Doubs a été initié. Malgré les incertitudes pesant sur l'avenir du pont dont la fermeture n'est pas du tout actée, les travaux de cette voirie seront effectués.

Jean-Louis KOSIAK

• COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Pour l'année 2019, la commission bâtiments continue de travailler sur le dossier ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour la salle communale, les écoles et la mairie.

Différents travaux sont en cours de réalisation :

Ecoles : adaptation d'un WC PMR (Personne à Mobilité Réduite) à l'école maternelle et installation de séparations dans les petits WC, afin de préserver l'intimité des enfants.
Salle des fêtes et écoles : un nouvel organigramme des clés a été créé afin d'avoir une meilleure gestion de ces dernières.

D'autres projets sont planifiés :

Mairie : le permis de construire est en cours d'instruction, pour permettre la mise aux normes ADAP et le changement des fenêtres du bâtiment.
Salle communale : le traçage des bandes de guidage entre les places de parking PMR et l'entrée de la salle sera réalisé prochainement. Il est également prévu d'installer une tablette à hauteur adaptée au bar pour les personnes en fauteuil roulant.

Ecole et salle communale : des bandes de signalisation vont être posées sur les surfaces vitrées.
Logements communaux : en septembre, il est prévu le nettoyage et mise en peinture de la façade au 18 rue d'Amont (côté église) ainsi que la réfection de la peinture d'un logement au 20 rue d'Amont.
Ecole maternelle : des travaux d'étanchéité seront réalisés cet été sur le toit, côté tisanerie.

Laurent RABBE

• BOIS COMMUNAUX

Bilan 2018 :

La parcelle 6j a été exploitée : 366 stères ont été vendus (soit 244 m^3) pour un montant total de 1 530 € (soit 6.32/M^3 ou 4 €/stère). Il s'agissait d'arbres de petits diamètres.
Un nettoiement a été réalisé en parcelle 3r, 4r et 7r avec un peuplement satisfaisant.
Ces parcelles se saliront de nouveau les années à venir mais cela permettra aux arbres de chercher la lumière vers le haut et donc de s'allonger. Un nettoiement sera peut-être à prévoir de nouveau en 3r et 4r dans quelques années.
Une vente a été réalisée en février 2018 concernant des arbres des parcelles 5, 6, 8r et 8AF. Ils ont été vendus 26 €/m^3 (114 m^3 soit 3 050 €). Le lot vendu comprenait essentiellement des charmes et des hêtres. Il a enfin été exploité par son acheteur pendant l'hiver 2018-2019. Les têtes de ces arbres seront proposées à l'affouage l'hiver prochain.
L'affouage 2018-2019 a été réalisé dans la parcelle 9 par 17 affouagistes (36 affouagistes en 2015-2016, en baisse significative). Environ 240 stères ont ainsi été exploités.
La période d'enlèvement est fixée du 1er Juin au 31 août 2019 pour permettre la sortie du bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses.

2019 :

Un lot de bois est proposé à la vente de COURLAOUX (39) le 3 juin 2019. Il concerne la parcelle 10 et comprend des chênes, frênes, charmes et hêtres. Les têtes de ces arbres seront normalement proposées à l'affouage en 2021.

https://ventesdebois.onf.fr/vel-war/#/detail/FV19012091

Le Programme d'aménagement forestier a été mis en place en 2000 pour 20 ans et il se termine en 2019. Ce programme est proposé par l'ONF et vise à entretenir les 45.73 ha de bois communaux et à planifier les travaux. Les services de l'ONF ont du retard dans l'élaboration des nouveaux programmes d'aménagement.

Le nouveau programme d'aménagement forestier communal devrait nous être proposé pour 2020.

Elise MOIZAN

• PROJET CONSTRUCTION LOGEMENTS SENIORS

Les logements seniors feront l'objet d'un bail emphytéotique. Grand Dole Habitat restera propriétaire pendant tout la durée des emprunts, assurera également l'entretien et la gestion. Le calendrier prévisionnel fixe les fouilles archéologiques complémentaires en mars 2020 pour un début de travaux en septembre 2020. Quatorze mois de travaux sont estimés, la livraison des 12 logements (T2 et T3) pourrait donc avoir lieu au printemps 2022. Les logements de type 3 comprendront tous 2 chambres, 1 cuisine, 1 séjour, sanitaires et salle de bain aménagées aux normes d'accessibilité. L'accès se fera depuis la rue des Nicottes. Des précisions vous seront données au fil de l'avancée de ce dossier. Le secrétariat et l'équipe municipale se tiennent à la disposition des habitants souhaitant davantage de précisions.

Hélène THEVENIN

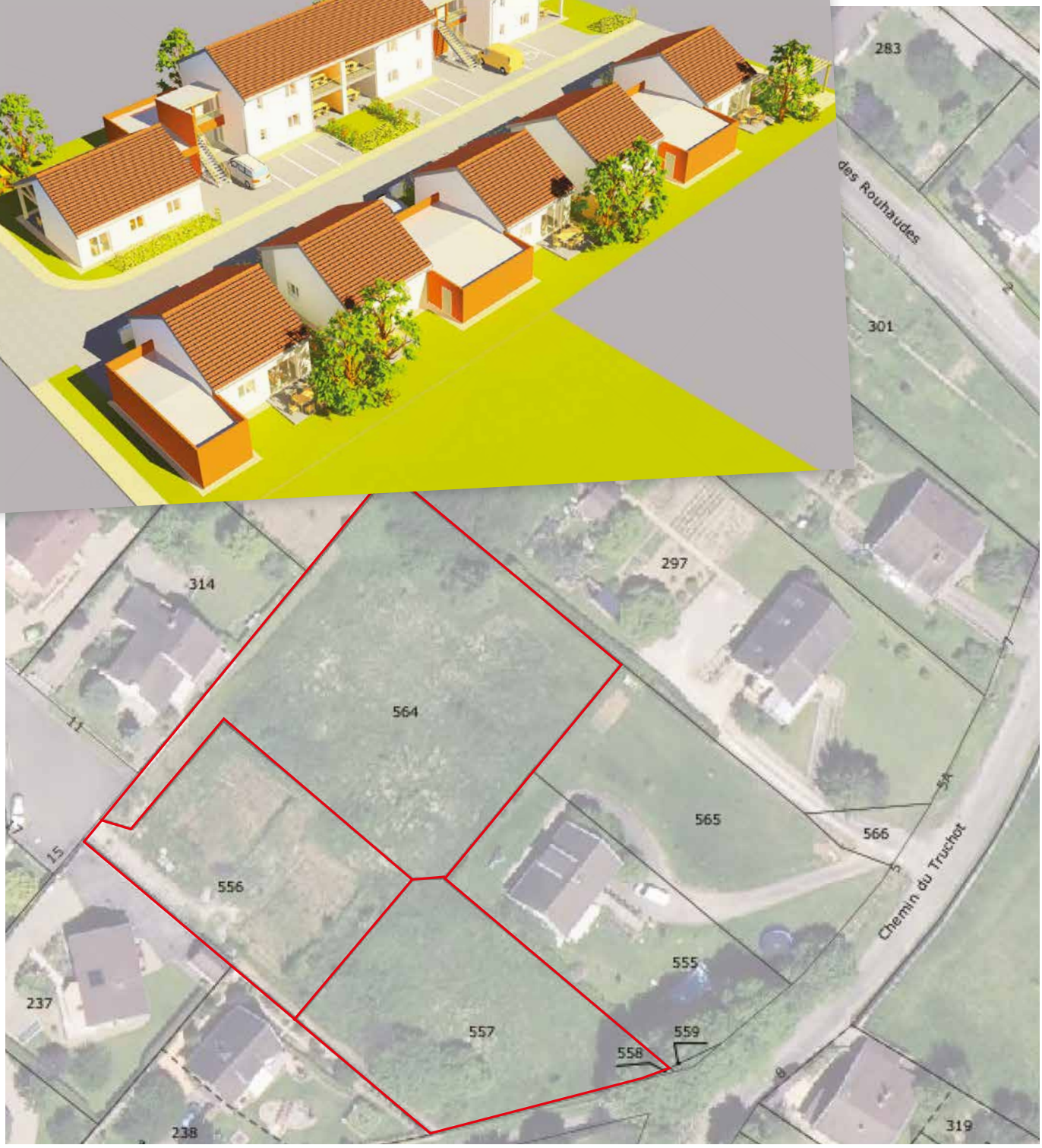

• FLEURISSEMENT

Comme chaque année, la commission fleurissement s'est retrouvée en décembre pour faire le bilan du fleurissement 2018 et envisager les plantations 2019. Il a été décidé de fleurir deux nouveaux massifs rue d'amont, qui étaient auparavant agrémentés de buissons, pour fleurir davantage le cœur du village. Les plantations ont été réalisées le 15 mai par les employés communaux et 8 bénévoles de la commission. La municipalité remercie les bénévoles.

Elise MOIZAN

L'équipe de bénévoles du fleurissement

• ENVIRONNEMENT

L'ambroisie : une plante nuisible, envahissante et allergisante

Une lutte obligatoire !

Principale cause d'allergies de mi-aout à fin septembre.
L'ambroisie est un problème de santé publique car son pollen est hautement allergisant et est à l'origine de nombreuses allergies : rhinite, conjonctivite, laryngite, eczéma, urticaire, asthme, chez environ 10 % de la population. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. ***Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent.***
Les pollens de cette plante responsable de cette allergie se concentrent dans l'air pendant la période de début août à fin septembre.

Comment la reconnaitre ?
L'ambroisie à feuille d'armoise présente des feuilles larges, très découpées, du même vert sur chaque face, ce qui distingue la plante de l'armoise.

Une plante en pleine progression
L'ambroisie représente une réelle menace pour la biodiversité. Elle envahit très rapidement les espaces, d'autant plus quand ils sont dénudés et qu'elle concurrence nos espèces locales. Elle représente également une nuisance pour l'agriculture, car elle réduit le rendement des récoltes et diminue leur qualité.

Une lutte obligatoire avant la formation des graines
Depuis le 17 décembre 2015, la lutte contre les espèces invasives fait partie de la loi Santé. Pour la supprimer, il faut détruire la plante, par ***l'arrachage*** avec des gants ou le cas échéant, le broyage, le fauchage ou la coupe de l'ambroisie ***avant floraison***. Il est impératif de surveiller le redémarrage éventuel de la plante dans les 15 jours qui suivent l'intervention. Le propriétaire ou le gestionnaire du terrain contenant l'ambroisie est tenue de réaliser sa destruction ou de prévenir sa pousse. Les maires sont chargés de l'application de ces arrêtés.

Quelques chiffres :
- 1 plante = 5000 graines en moyenne
- 1 plante = jusqu'à 2.5 milliards de grains de pollen/jour,
- graines viables jusqu'à 30 ans.

Il est important de signaler la présence de l'ambroisie en Mairie.

Plus d'info sur :
http://www.ambroisie.info/docs/carte_reconnaitre_ambroisie.pdf

http://www.fredonfc.com/ressources/page/Plaquette_ambroisieFREDON.pdf

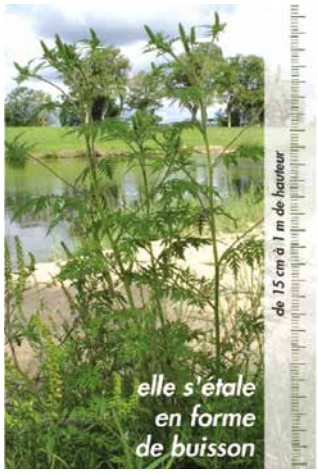

Ambroisie à feuilles d'armoise (Ambrosia artemisiifolia L.)
- Plante annuelle.
- Elle sort de terre entre avril et juin.
- L'émission de pollen se fait principalement d'août à octobre avec un pic en septembre (plusieurs millions de grains de pollens par pied d'ambroisie).
- Vers octobre, les fleurs femelles fécondées produisent des graines en grande quantité (pouvant dépasser 3 000 par pied et capable de survivre plusieurs dizaines d'années dans les sols).
- Taille généralement de 15 cm à 1 m (parfois jusque 2 à 2,5 m) de hauteur.
- Feuilles du même vert sur les deux faces.
- Pas d'odeur quand on la froisse entre les mains

Son aspect aux différents stades de développement

(source : **Obersatoire des ambroisies** - http://www.ambroisie.info)

14 avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP
Tél. 01 40 56 60 00
Fax 01 40 56 50 56

Elise MOIZAN

• COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Repas des aînés 2018

Encore une belle journée pour le traditionnel repas de nos aînés ! 58 séniors ont répondu présents.
Belles tables, belle ambiance, bonne humeur, belles assiettes et une nouveauté pour cette édition 2018 en guise d'apéritif musical : les enfants et les enseignantes de l'école du village sont venus pousser la chansonnette !
Toutes les classes de la maternelle au CM2 se sont mobilisées avec plaisir et réel engagement, fières de venir aux côtés des anciens. De belles voix qui ont été largement applaudies. Les jeunes et les moins jeunes réunis, de quoi enchanter tout le monde et être fiers d'être cabotins ! Belle initiative inter générationnelle !
Un grand merci à tous pour avoir contribué à faire de cette journée un moment de convivialité partagée riche de souvenirs que les enfants ont eu plaisir à raconter !
Rendez-vous le 23 novembre 2019 pour une nouvelle édition !

Hélène THEVENIN

L'équipe enseignante

Colis de fin d'année 2018 :

Les membres du CCAS se sont rendus au domicile et dans les maisons de retraite des alentours pour offrir un colis aux anciens dont l'état de santé ne leur a pas permis de participer au repas. 34 colis ont ainsi été distribués.

❍ Opération brioches 2019 :

Comme chaque année, la commune s'implique dans le soutien aux personnes handicapées. L'opération se déroulera du **7 au 13 octobre 2019**. La commune fait appel aux bénévoles volontaires pour participer à cette opération et distribuer les brioches dans le village. Si vous êtes intéressé(e) et si vous avez envie de vous impliquer pour cette belle cause, contacter la mairie au 03.84.79.60.40 ou venez nous voir aux heures d'ouverture du secrétariat.
Vous pouvez également compléter ce coupon réponse et le déposer dans la boite aux lettres.

M. Mme _____ est intéressé(e) pour être bénévole de l'opération brioches 2019.

Adresse _____

_____

Téléphone _____

Vie scolaire

• ÉCOLE

Des journées bien remplies, pleines de découvertes, de voyages et d'activités diverses et variées…

En ce samedi 24 novembre 2018, l'ensemble des élèves de l'école de Choisey (des tous petits aux plus grands) avait préparé une bien belle surprise à nos anciens.

Après avoir durement travaillé dès la rentrée des classes de septembre, ils ont pu mettre tous leurs cœurs à présenter de jolis chants aux papys et mamies réunis à la salle des fêtes de Choisey pour le repas des ainés.
Ces derniers n'ont pas caché leur plaisir à cette belle chorale.

Durant la semaine du 3 au 7 décembre, les classes ont fait, chacune leur tour, des crêpes avec les mamans et les papas pour les vendre à la récréation. L'argent a été reversé au Téléthon.

Courant décembre 2018, ont eu lieu les traditionnels ateliers de Noël. Grâce à l'aide des parents, des mamies et même d'une ancienne ATSEM de l'école, les enfants ont réalisé de jolis sacs en feutrine. Les élèves de maternelle, de GS et CP ont cuisiné des sablés pour remplir les sacs.

L'après-midi du jeudi 20 décembre, le père-Noël est descendu rendre une petite visite aux bambins de l'école de Choisey.
Les enfants lui avaient préparé un joli sapin. Afin de remercier tout le monde, il est passé dans toutes les classes et a fait sa distribution de cadeaux, ce qui a ravi tous les élèves.

• MATERNELLE : TPS / PS / MS

Depuis septembre, en début de matinée, un ou deux CM1/CM2 viennent lire un album aux petits. Ceux qui le souhaitent s'installent dans le coin bibliothèque pour écouter l'histoire. Ce rendez-vous à lieu de 8h30 à 8h50. Chacun est ravi de ce moment partagé. Les enfants ont pris le bus afin d'aller voir un Film d'animation Rita et Crocodile au cinéma les Tanneurs le 20/11/2018 Ce film raconte l'histoire de Rita une petite fille de quatre ans au caractère bien trempé qui découvre le monde en compagnie de son fidèle ami Crocodile.

Le 11 décembre les enfants ont assisté à un spectacle côté cour « Sous la neige ».
Un paysage de papiers de soie blancs, froissés, enchevêtrés qui semble respirer au son du vent. C'est tout un monde qui s'anime où le sol s'éclaire et ondule. Un chemin vers le rêve et l'imaginaire se dessine. Nos petits chérubins ont pu, à la fin du spectacle, investir la scène et jouer dans le paysage de papiers de soie blancs. Leur joie était perceptible.

Le jeudi 7 mars les plus petits de nos élèves se sont rendus à la médiathèque de Tavaux.
Durant cette matinée, ils ont pu faire la découverte de livre « pop-up » et ont par la suite, fabriqué chacun une carte « pop-up ». Ils ont également pu emprunter un livre chacun à la médiathèque.
Les enfants étaient tous ravis de cette matinée découverte !

• GRANDE SECTION ET CP

Dans la classe de Grande Section et CP, pour permettre l'achat de matériel pour les enfants handicapés, les enfants récoltent les bouchons, les feutres usagés, les colles vides pour l'Association pour Ophélie.

Mardi 9 octobre 2018, les élèves sont allés aux Ateliers Pasteur pour observer les microbes.
L'observation s'est faite à partir des boites de pétri avec des cultures de microbes, qui étaient sur les mains, les cheveux, sous une chaussure...

Les enfants ont pu voir des «bacilles » et des « coccis » au microscope et ont appris que les microbes peuvent être gentils ou méchants.
Ils ont posé une main sur la gelée et après deux jours les microbes sont arrivés.
Ensuite, les enfants ont dessiné les coccis et les bacilles.
Cette expérience leur a également permis d'apprendre à bien se laver les mains, à frotter leurs mains pendant 30 secondes et à frotter entre les doigts et sur le dessus des mains.

Le jeudi 8 novembre, la classe de GS et CP est allée à Damparis, pour assister à un spectacle de théâtre et cirque, intitulé « Distractions ». C'était très drôle !
Par exemple, les acteurs ont jonglé avec des balles de ping-pong et les rattrapaient dans la bouche…

Les enfants témoignent : Mardi 4 décembre, nous sommes allés à Dole à la Fabrique, pour assister à un ciné-concert intitulé : « Les aventures du Prince Ahmed ».
Il y avait beaucoup d'instruments de musique qui rythmaient le film...
Celui-ci est un véritable chef d'œuvre d'enchantement inspiré des mille et une nuits et transporte les spectateurs dans un univers magique.

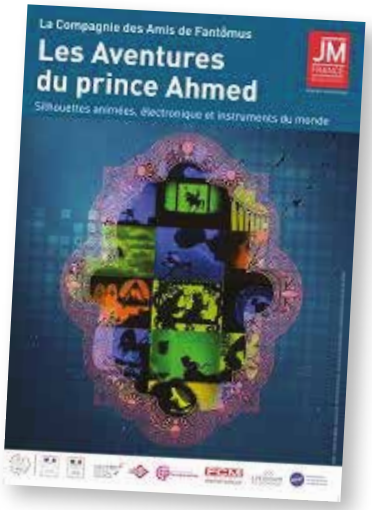

Ce spectacle était à la fois magique, impressionnant et quelquefois un peu effrayant.

Le vendredi 24 mai, on est allé à « run for fun » pour s'amuser.
On a pris le bus pour aller à Tavaux.
On a fait l'échauffement
On a couru avec la maîtresse et les parents.

Mme DEGREMONT

Vendredi 7 juin 2019, nous sommes allés au parc animalier du hérisson avec la classe des petits et des moyens. On a vu des animaux : des lamas, des wallabys, des alpagas, des chevaux, un cochon noir, des oiseaux, des rapaces, des cerfs, des chiens-loups, des lapins, des hamsters, des poules, des moutons, des chèvres, des poissons, des chiens, des mouflons, des ânes, des yacks et des bisons.
On a pique-niqué.
Nous avons conduit des tracteurs à pédales.
Nous avons fait de l'accrobranche.
On a trait une fausse vache.
Nous avons fait une course de poney-bâton.
L'après-midi, nous avons repris le bus pour aller à la cascade du hérisson. Les parents nous ont accompagnés. Nous avons repris le bus pour rentrer à Choisey. »

Mme DEGREMONT

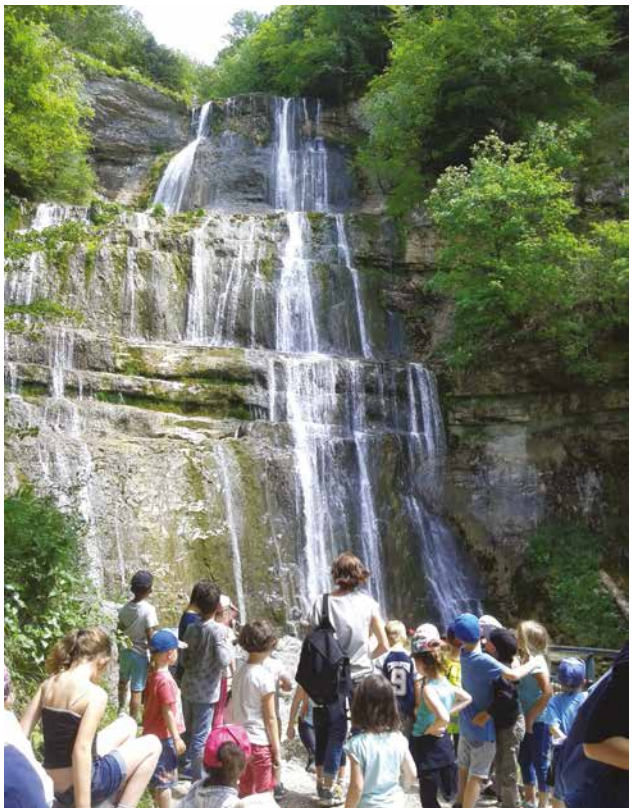

- **CE1-CE2**

Les élèves de CE1/CE2 ont découvert l'art du pliage à travers un atelier papier « Japonaise » proposé par la médiathèque le jeudi 18 décembre.
Chaque enfant a créé un kimono en origami qu'il a collé sur une carte de vœux qu'il aura pu envoyer pour souhaiter la bonne année.

Nathalie VANDELLE

- **CM1-CM2**

Sortie au Musée des Beaux-Arts de Dole, visite de l'exposition Auguste Pointelin « La clarté intime de la terre ».
Lors de la visite, les élèves ont découvert les paysages du Jura très épurés dans des formats parfois étonnants. Durant l'atelier, ils ont cherché à obtenir des tons rompus en mélangeant des couleurs, ils ont réalisé eux aussi des paysages où terre et ciel se confondent.

Hélène VERNOTTE

Les élèves de CM1 et CM2 ont visité l'exposition « Mémoire de poilus » dans la bibliothèque de la Mairie.
Cette visite faisait suite à un travail en classe sur la 1ère guerre mondiale. Très intéressés par cette période de l'histoire de France, les élèves ont pu échanger avec Monsieur Jacky KOLSZUT et Monsieur JEANNIER présents ce jour.

Hélène VERNOTTE

Maison du Comté

Dans le cadre de la participation au « défi Pasteur », la classe des CM s'est rendue à la maison du Comté de Poligny. Les élèves ont appris à fabriquer un fromage. La visite permettait de comprendre les différentes étapes de la fabrication du Comté depuis le pré jusqu'à la commercialisation. Enfin, la guide leur a appris à déguster du Comté.

Ateliers Pasteurs

Dans le cadre du travail sur « les transformations du lait », les élèves de CM se sont rendus 2 fois aux ateliers Pasteur de Dole. Ils ont pu échanger avec Marie Gallot, scientifique responsable des ateliers à propos des expériences faites en classe. Ils ont pu vérifier leurs hypothèses grâce au microscope électronique. Ils ont également observé le développement de micro-organismes déposés dans des boîtes de Pétri. Lors de la 2ème visite, l'après-midi, les élèves ont visité la maison natale de Pasteur.

English breakfast

Jeudi 6 décembre, les élèves de CM ont pris un petit déjeuner anglais dans la classe. Au menu : œuf, bacon, toast, marmelade, muffins et thé anglais bien sûr. Tantôt serveur, tantôt client, pour pouvoir manger, il fallait passer sa commande en anglais. Ce moment a été possible grâce à la présence et l'implication de notre stagiaire dans l'école Marine Lavrut.

Cycle rugby

Les élèves de CE et CM ont bénéficié d'un cycle rugby animé par Clément Perrin, moniteur diplômé. Les séances avaient lieu au stade de Choisey les vendredis.
Les élèves ont manipulé le ballon ovale à travers différents ateliers éducatifs. Ils ont appris le contact avec les autres joueurs... et également avec le sol ! Ils ont appris à tomber sans se faire mal et sans avoir peur.
A travers des matchs, ils ont coopéré et se sont affrontés. Ce cycle sportif a été une vraie découverte et a séduit garçons et filles. Cela a été très épanouissant et a permis un dépassement de soi.

Journée culturelle à Lons le Saunier

Dans le très beau théâtre à l'italienne de Lons le Saunier, les CE-CM ont assisté à la représentation de « Verte ». Bien installés dans le carré or, les enfants ont pu apprécier au mieux l'adaptation d'une bande dessinée de Marie Desplechin lue en classe. Après la représentation, les élèves ont rencontré une partie des acteurs et échangé avec eux. Ils ont également bénéficié d'une visite guidée du théâtre. Après un agréable pique-nique sous le soleil, direction le musée des Beaux-Arts de Lons pour une visite et un atelier mosaïque.

Rando

Le cycle « rando » a repris !
Et pour commencer en douceur, les élèves de CE et CM ont marché depuis l'école jusqu'à l'étang de Foucherans. Une petite sortie de 8 km sous le soleil. Vendredi 17 mai, ils ont randonné sur le Mont Roland avec cette fois un peu plus de dénivelé. S'en sont suivies 3 autres sorties. Une fois bien entraînées, les 2 classes sont allées aux belvédères du lac de Chalain, une très jolie randonnée d'environ 10 km. Ce fut l'occasion de poursuivre la découverte des lacs du Jura commencée l'année dernière en classe verte à Prénovel.

Collège

Mardi 14 mai, les élèves de CM2 ont passé la journée au collège des Vernaux à Tavaux. Les CM2 des différentes écoles primaires de secteurs étaient répartis dans des classes avec des élèves de 6ème. Pour commencer la matinée, jeux mathématiques. Ensuite, les CM2 ont fait des observations à la loupe binoculaire avec la professeure de SVT. Après la récréation, ils ont participé à des relais basket dans le gymnase. Ils ont pris leur repas au self. En début d'après-midi, ils ont découvert le CDI. Enfin, ils ont participé à une action de solidarité organisée par les collégiens : « courir pour Mattéo ». Les futurs sixièmes étaient très contents de leur journée et impatients d'entrer au collège.

En septembre 2003, je faisais ma première rentrée à l'école de Choisey avec les CM1 CM2.
Depuis, 16 belles années sont passées… très vite !
L'année prochaine, je serai auprès des CE2 CM2 à l'école des Sorbiers, à Dole.
J'ai une pensée pour tous les élèves de Choisey avec qui j'ai fait un bout de chemin.
Chacun d'entre eux m'aura enrichie professionnellement et humainement.
Je quitte l'école avec d'excellents souvenirs .
Au revoir .

Hélène VERNOTTE

Vie associative

• ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Choisey est toujours aussi active ; le 13 décembre 2018, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants, comme chaque année, et a distribué des cadeaux aux enfants de toutes les classes maternelles et primaires. Le goûter de la galette des rois a eu lieu le 10 janvier. La soirée fondue hivernale était sportive ; ses bénéfices permettront l'achat de matériel de jeux pour l'école. Enfin, le carnaval, qui s'est déroulé le 08 mars dans la joie et la bonne humeur, a été organisé en collaboration avec l'équipe d'animation périscolaire de Choisey. La kermesse du vendredi 28 juin, a malheureusement été annulée en raison de la canicule.

Anne-Laure BARRAUX

• ASSOCIATION LES AMIS DE L'ACCORDEON - LES 3 A -

Les activités de l'année 2018 se sont terminées avec le repas dansant du 11 novembre animé par Angélique NEUVILLE qui a su entraîner sur la piste tous les danseurs, il en a été de même lors du repas du 03 Mars animé par Guy PRILLARD.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 21 février nous avons programmé :

› un pique-nique

› le 1er Décembre repas dansant à la salle des fêtes avec Benoît CHABOD

Rejoignez-nous à l'Association et venez nombreux à nos manifestations

Tél. 03 84 70 61 77 - Michel CARD

Le PAT'S BAND accueille les convives du repas dansant

Pour l'association Les 3 A, Michel CARD

• COMITÉ DES FÊTES

› Pour le comité des fêtes la fin d'année 2018 s'est terminée en beauté. Pour notre réveillon de la St Sylvestre nous avons refusé du monde car nous avions volontairement limité le nombre de réservation à 100 personnes. Tous les convives ont été unanimes sur la réussite de cette soirée animée par le DJ Fabrice Pone. Dès à présent, Fabrice a été retenu pour le réveillon 2019.

› Le lundi de Pâques, notre traditionnelle chasse à l'œuf a eu son succès habituel, 50 enfants des écoles de la commune ont chassé les gourmandises chocolatées. La matinée s'est terminée par l'apéritif offert par le comité.

› Les puces du 1er mai, grâce à une météo favorable ont attiré plus de 3 000 personnes sur l'esplanade du stade de Choisey. 130 exposants ont participé à la manifestation dont 35 étaient de la commune.
Tous ont reconnu l'organisation parfaite de cette journée et le dévouement des membres du comité.

› Lors de notre assemblée générale annuelle de février 2019, notre trésorière Dominique Rusconi a souhaité passer la main, après plus de 10 ans de bons et loyaux services. Un grand bravo à Dominique pour le travail accompli. Dominique reste membre actif au sein de notre comité.

Le nouveau bureau est composé de :
Président : Denis Bonnet
Vice- président : Gilles Duprés
Trésorier : Philippe Faes.
Vice- trésorière : Nadine Favero.
Secrétaire : Myriam Campioni.

› L'effectif du comité des fêtes de Choisey ne cesse de s'accroitre avec depuis le début de l'année deux nouveaux membres actifs.

Le comité vous appelle à nous soutenir dans nos diverses animations tout au long de l'année mais également vous appelle à nous rejoindre dans l'organisation de celles-ci.

Contact : Denis Bonnet : 06 32 08 76 37 / Mail : c.f.choisey@orange.fr

Pour l'association Comité des Fêtes, Denis BONNET

• 12e ÉDITION DE ZIK EN NOUE

La onzième édition du festival gratuit ZIK EN NOUE, qui a eu lieu le 31 août 2018, a attiré un grand nombre d'inconditionnel(le)s venu(e)s braver le froid et la pluie exceptionnels pour participer à ce moment particulier de convivialité dans la découverte d'artistes musiciens originaires de Franche-Comté et d'Angleterre.
Les spectateurs avaient pu se réchauffer sur les compositions des groupes Kouett, Spoon God, Dronningen et Vyryl en secouant la tête dans cette ambiance assurément rock'n'roll !
En cette année 2019, l'association poursuit sa mission de faire découvrir au plus grand nombre les artistes locaux avec une nouveauté : le festival ne se déroulera plus seulement sur une mais DEUX soirées festives, les vendredi 30 et samedi 31 août !
Ce seront donc deux soirées propices à une bonne ambiance musicale et construites en partenariat avec la mairie de Choisey et la radio France Bleu Besançon, où le public pourra, cette fois nous en sommes sûrs, profiter de conditions climatiques excellentes et de nombreux groupes venus avec la belle intention de donner de la voix et du son !
Cette 12ème édition se tiendra comme chaque année sur l'esplanade de la salle des fêtes de Choisey et fera aussi découvrir les savoirs faires des artisans locaux en proposant des boissons et snacks issus du Jura.
À noter que les adhésions en soutien à l'association ZIK EN NOUE sont ouvertes en ligne en cherchant « zik en noue helloasso » sur les moteurs de recherches. Ces adhésions permettront, entre autres, d'aider l'association à poursuivre la mission qu'elle s'est fixée pendant encore de belles années.

Pour l'association Z.E.N., Fabien BOICHUT

Animations à venir à Choisey

30 août	**Foyer rural**	Assemblée générale
30 et 31 août	**Zik en Noue**	Festival 2 jours
29 septembre	**Paroisse**	Repas dansant
25 octobre	**Choisey et son patrimoine**	Conférence
27 octobre	**Comité des Fêtes**	Loto
9 novembre	**APE**	Loto
23 novembre	**Commune de Choisey**	Repas des seniors
6 et 7 décembre	**Comité des fêtes**	Téléthon
1 décembre	**Les 3 A**	Repas dansant
31 décembre	**Comité des fêtes**	Réveillon

La mairie vous informe

Mairie : horaires d'ouverture au public

Lundi	8H30 à 10H00	15H00 à 16H00
Mardi	8H30 à 10H00	15H00 à 17H30
Mercredi	8H30 à 9H30	fermé l'après-midi
Jeudi	8H30 à 10H00	15H00 à 17H30
Vendredi	8H30 à 10H00	15H00 à 16H00

21 rue d'Amont - 39100 Choisey - Tél. 03 84 79 60 40 - Fax 03 84 79 60 49
mairie.choisey@wanadoo.fr
La plupart des informations administratives et pratiques figurant dans la rubrique suivante sont accessibles à tout moment sur le site internet de la commune : **www.choisey.fr**

Opération tranquillité vacances

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence par le commissariat de police en votre absence, un formulaire en ligne est disponible sur le site internet de la commune : **www.choisey.fr** et est ensuite à transmettre aux services de police.

Des conseils pratiques de précaution figurent également sur ce document.

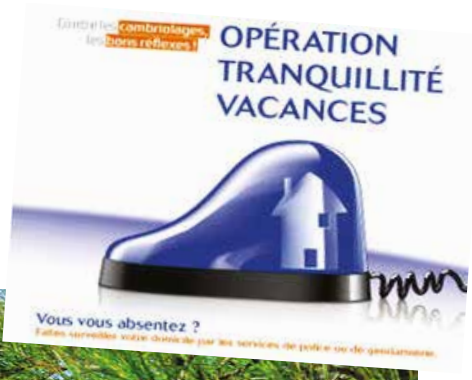

« VIGILANCE ET BIENVEILLAGE* DE PROXIMITE »
(*néologisme : bienveillance)

Après les décès de personnes isolées, constatés tardivement sur certaines communes du Jura, les membres de la Commission Communale d'Actions Sociale (C.C.A.S.) ont engagé une réflexion à ce sujet lors de leur réunion du 2 octobre dernier, afin qu'un tel phénomène ne puisse arriver sur notre commune. En effet, nous pouvons du jour au lendemain nous retrouver isolés suite au décès du conjoint, à l'absence ou l'éloignement des enfants, à la perte des amis ou relations, à la méconnaissance des structures d'accompagnement existantes…

Pour cela, les membres de la C.C.A.S ainsi que la Mairie se tiennent à la disposition de chaque Cabotin et de leur famille, afin qu'en cas d'isolement momentané ou durable d'une personne, l'information remonte et qu'il puisse être mis en place une prise de contact avec celle-ci.

Un simple coup de téléphone à la Mairie au 03.84.79.60.40. à la suite duquel nous essaierons par tous moyens de nous mettre rapidement en rapport avec cette personne.
Ce dispositif n'a pas pour objectif d'être intrusif, mais seulement bienveillant vis-à-vis des personnes qui nous entourent, voisinage, famille,…

Aide aux personnes âgées ou adultes

Diverses associations proposent leurs services d'aide à domicile : tâches domestiques (ménage, repassage, préparation des repas, courses, petits travaux de jardinage, de bricolage, nettoyage), l'aide à la personne âgée, adulte handicapé, enfant (accompagnement, compagnie…), la garde des personnes à domicile (téléalarme)…
Des plaquettes d'information, semblables aux affichettes ci-dessous, sont disponibles en mairie.
Ces services permettent de bénéficier de réduction d'impôt jusqu'à 50 % des dépenses effectivement supportées pour les personnes imposables.

VOS QUESTIONS

« Je rencontre des difficultés pour me déplacer et je n'arrive plus à préparer mes repas. De quel(s) service(s) puis-je bénéficier ? »

« Je ne me sens plus en sécurité chez moi. J'ai peur de tomber. Que faire ? »

« Ma mère a de plus en plus de difficulté à vivre chez elle de manière autonome. Je souhaiterais être informé sur les différents types d'accueil. »

« J'ai besoin d'une aide pour compléter un dossier APA. Où puis-je m'adresser ? »

« Je suis épuisée par la prise en charge de mon mari atteint de la maladie d'Alzheimer. De quel soutien puis-je bénéficier ? »

« J'ai envie de sortir, quelles activités existent près de chez moi ? »

« J'ai du temps et j'aimerais me rendre utile. Vers quelle(s) association(s) me tourner ? »

Le CLIC Jura Seniors (Centre Local d'Information et de Coordination)

Pour tous renseignements concernant les retraités, les personnes âgées et leur entourage, le CLIC Jura Seniors (Centre Local d'Information et de Coordination) peut vous apporter des informations. Le CLIC peut aussi informer et orienter les seniors afin de favoriser leur maintien à domicile ou les accompagner vers des solutions d'hébergements temporaires ou permanents.

UN GUICHET UNIQUE

D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE COORDINATION :

Lieu de ressources et d'informations :

- Pour toute personne âgée de 60 ans et plus, sa famille, son entourage...
- Pour les aidants,
- Pour tout professionnel ou bénévole impliqué dans les questions du vieillissement.

À VOTRE SERVICE

DES PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT :

Quatre antennes sur le territoire :

LONS-LE-SAUNIER, DOLE, SAINT-CLAUDE, CHAMPAGNOLE-ARBOIS pour :

- Vous accueillir et vous écouter,
- Vous apporter des informations et des réponses adaptées à vos besoins,
- Vous conseiller et vous aider dans vos démarches,
- Vous orienter vers les professionnels spécialisés appropriés.

RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS ET VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT DANS VOS DÉMARCHES :

- Maintien à domicile des personnes âgées :

Informations sur les services d'aide à domicile, les services de soins infirmiers à domicile, le portage de repas, la téléassistance, l'adaptation du logement...

- Recherche d'une solution d'accueil

Pour un hébergement permanent, un accueil temporaire, un accueil de jour...

- Accès aux droits :

Aide à la constitution des dossiers, soutien dans les démarches administratives, information sur les mesures de protection juridique...

- Accès aux activités culturelles et de loisirs :

Clubs du temps libre, activités physiques, sorties, participation à la vie locale, bénévolat...

- Prévention du vieillissement et amélioration de la qualité de vie :

Ateliers mémoire, actions de prévention...

Démarches administratives

❍ Vos démarches administratives en ligne

Nous sommes dans l'ère du numérique et des démarches administratives en ligne… les impôts, la Caf, la Cpam, la Carsat, Pôle Emploi : toutes ces administrations ont un site internet sur lequel vous devez effectuer vos différentes démarches et signalement de changements de situation.
Vous pouvez également télécharger les applications sur votre smartphone ou votre tablette en recherchant sur vos Play store ou Apple store.
Simplicité, rapidité, traitement sécurisé de vos demandes ! Vous avez tout à gagner en réalisant ces démarches par internet.
Ces administrations ont également besoin de joindre leurs usagers pour mieux traiter leurs demandes et dossiers. Pensez à leur communiquer vos numéros de téléphone et adresses mail.
Le personnel est à la disposition du public ayant besoin d'aide pour réaliser les différentes démarches en ligne. Pensez à demander de l'aide. Une personne de la commission des affaires sociales de la mairie peut également vous renseigner. N'hésitez pas à nous contacter !

❍ Carte nationale d'identité et passeport

Attention ! Choisey n'est pas équipée pour recevoir les demandes de carte d'identité et passeport, en effet l'état n'a pas déployé le matériel nécessaire dans toutes les communes.
Pour établir une première carte nationale d'identité ou renouveler votre carte périmée, perdue ou volée, ou un passeport, vous pouvez effectuer votre demande dans n'importe quelle mairie française équipée pour le recueil des données personnelles, à Dole par exemple.
Selon la mairie choisie, il est parfois obligatoire de prendre rendez-vous et, avant celui-ci, de remplir une pré-demande en ligne.
Pour connaître les pièces à fournir, contacter la mairie où vous irez déposer votre dossier ou rendez-vous sur : **https://www.service-public.fr/**

❍ Déménagement - Emménagement

Vous arrivez dans une commune, vous en partez, vous changer d'adresse au sein d'une même ville… Pensez à signaler ces changements en mairie. Les services administratifs internes et externes à la commune en auront besoin pour le suivi de la liste électorale, les prévisions d'inscriptions dans les écoles…

❍ Elections

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales.
Ces dernières sont dorénavant permanentes et extraites du REU depuis le 1er janvier 2019.
Désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee.

Des changements pour l'électeur et la commune :
Le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année. L'inscription jusqu'au 6e vendredi précédant le scrutin sera possible pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020.

Les maires se voient transférer, en lieu et place des « commissions administratives de révision des listes électorales » qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle à posteriori de la régularité de la liste électorale est effectué par la « commission de contrôle ».
La commission de contrôle examine également les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire.

Pour s'inscrire sur la liste électorale : pour connaître les pièces à fournir en fonction de votre situation : contactez la mairie ou rendez-vous sur le lien suivant :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47.
Si vous avez 18 ans : vous serez inscrit d'office automatiquement sur la liste électorale de Choisey si vous avez effectué votre recensement militaire lors de vos 16 ans en mairie de Choisey.

Il est possible pour l'électeur de procéder à l' « **I**nterrogation de sa **S**ituation **É**lectorale » : I.S.E.
Le système est très simple : une fois sur la page à l'adresse **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE**, l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

Pour voter : vous devrez obligatoirement présenter un justificatif d'identité (commune de 1 000 habitants et plus)

❍ Formalités en cas de décès

Qu'il s'agisse d'effectuer la déclaration de décès ou de prévoir les obsèques au cimetière de Choisey, contacter la mairie dans les plus brefs délais.

Recensement population 2019 :

Nous remercions les agents recenseurs, Mmes Elisabeth PAQUES, Nadine FAVERO, et M. Robert BUSSONE qui ont rempli leur mission de recensement de la population avec brio malgré les difficultés rencontrées.

Cette formalité est obligatoire pour les citoyens. Pourtant, nombre de foyers ont dû être relancé à maintes reprises ou ont présenté une réticence pour répondre aux questionnaires internet ou papier.

Les réponses sont pourtant confidentielles et l'Insee ne les communique pas aux administrations fiscales et ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif. Les chiffres des résultats du recensement seront communiqués par l'Insee début 2020.

Ceux-ci seront publiés à ce moment-là.

Enfance - Jeunesse

❍ La crèche « les p'tits écureuils »

La crèche les P'tits Ecureuils, d'une capacité de 30 places, est ouverte depuis 2010 à Saint-Ylie (81 Route Nationale – Dole). Ses places sont prioritairement réservées aux habitants des communes de Abergement-la-Ronce, Champvans, Choisey, Damparis, Foucherans, Gevry, Parcey et Sampans, et aux salariés des centres hospitaliers Pasteur et Saint-Ylie.
La gestion de la crèche les P'tits Ecureuils de Saint-Ylie a été confiée depuis le 2 novembre 2018 à la Mutualité Française Jura. L'entreprise, acteur local majeur de la santé et du médico-social, assurera la qualité et le développement des services de la crèche.
Pour tout renseignement ou demande de pré-inscription, merci de contacter Zelda Prothéry, directrice de la crèche, au 03 63 83 00 01 ou creche.ecureuils@mutualite-39.fr.
Horaires : 5h30 à 19h30 du lundi au vendredi

❍ Les assistantes maternelles agrées

BALLARE MAGNIN Sylvie	17 rue du Pré au Prince	06 17 55 20 56
BOUMELALA Fatima	60 H rue Sous les Vignes	06 27 22 95 83
GUILLOT Catherine	22 place du Pasquier	03 84 70 95 53
LEFILS Sabrina	6 rue du Pré au Prince	03 84 82 55 73
METRAILLE Marie-Christine	50 rue d'Amont	03 84 79 00 84
OCLER Betty	20 rue d'Amont	06 60 22 23 06
TOUVE Sophie	69 rue Sous les Vignes	09 87 88 86 33

❍ **L'Accueil de loisirs « l'oiseau d'or »** géré par le Grand Dole, reçoit vos enfants dès qu'ils sont scolarisés en périscolaire **(ALP)** ou dès qu'ils ont atteint l'âge de 3 ans extra-scolaire **(ALSH)** jusqu'à leurs 12 ans toute l'année. 30 rue d'Amont - 39100 Choisey 03.84.72.51.19 / **alsh.sud-choisey@grand-dole.fr**

L'ALP est ouvert pendant la période scolaire, avant et après la classe.
L'accueil du matin : de 7H30 à 8H35
L'accueil méridien : de 12H00 à 14H00
Le péri-éducatif : de 15H45 à 16H30
L'accueil du soir : de 16H30 à 18H30

L'ALSH est ouvert durant les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël et les 2 premières semaines d'aout ouvert à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas).
Les activités d'ALSH sont organisées sur les plages horaires suivantes : le matin de 9h à 11h30 et l'après-midi de 14h30 à 17h30.

❍ Carte avantage jeunes 2019 - 2020

AVANTAGES JEUNES

Comme tous les ans en juin, la commune a fait le choix d'offrir, pour la 4ème année consécutive, la carte avantages-jeunes, aux personnes de 12 à 22 ans (nées entre le 01/01/1997 et le 31/12/2007) d'une valeur de 8 euros.

La réservation de celle-ci se faisait jusqu'au 15 juillet via le formulaire de réservation sur le site internet de la commune **www.choisey.fr.**

Les annonces relatives aux formalités d'inscriptions ont été faites par voie d'affichage et via le site internet, pensez à le consulter régulièrement !

❍ Aide pour les voyages scolaires

Le saviez-vous ? Un dispositif d'aide financière pour les séjours linguistiques et séjours de plein air (pratique sportive, découverte de l'environnement) est mis en place pour les élèves de Collège. Une aide de 50 € par élève sera versée par la commune directement aux familles qui en font la demande.

Pour cela, il faut fournir l'attestation de présence au voyage nominative établie par le collège, une lettre de demande des parents et un RIB.

❍ Informations transport scolaire

Désormais, les demandes pour les cartes de transport scolaire se font en ligne sur le site **www.reseau-tgd.fr** qu'il s'agisse d'un renouvellement de carte ou une première demande. Celle-ci est gratuite pour les élèves jusqu'en terminale, à raison d'un aller-retour par jour.

Cette démarche était à faire avant le 5 juillet, mais il est toujours possible de faire cette formalité pour les élèves qui n'avaient pas eu connaissance de leur affectation avant cette date ou qui ont oublié.

Les cartes de transports sont valables pour une durée de 5 ans (il faut donc les conserver pour la prochaine rentrée scolaire), à condition de les réactiver sur le site www.reseau-tgd.fr

Pour les élèves de 6ème ou les nouveaux inscrits, le retrait des nouvelles cartes se fera la dernière semaine d'août.

NB : Les élèves scolarisés (non apprentis) hors secteur Grand Dole peuvent faire une demande de carte. Celle-ci leur permettra de se rendre à la gare routière ou ferroviaire depuis Choisey gratuitement.
Par contre, le Grand Dole ne participe pas aux frais de transport allant de la gare au lieu de leurs études, ni à un défraiement kilométrique.

Les jeunes ou toute personne souhaitant obtenir une carte de transport pour effectuer des trajets illimités doivent se rendre à l'agence commerciale TGD située dans le hall de gare SNCF pour s'acquitter du paiement de la carte qu'il s'agisse d'un passe-jeune ou autre type de titre de transport.

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser <u>entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant</u>.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire…). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur **www.defense.gouv.fr/jdc** et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

ATTENTION : En cas de déménagement après vous être fait recenser : pensez à contacter la Caserne de la Région dont vous dépendez pour signaler votre changement d'adresse pour que vos convocations puissent vous être transmises.

❍ Adresses utiles pour les jeunes :

Mission Locale Dole Revermont : 24 place Nationale - 39100 DOLE
Tél : 03 84 72 53 18 sur rendez-vous
Site Internet : **www.missionlocale-dolerevermont.fr**
Un emploi, une formation, des conseils...
L'espace Jeunes Mission Locale Dole-Revermont vous aide à construire votre parcours vers l'emploi.

Le PIJ de Dole (Point Info Jeunesse) : 13 Grande rue - 39100 Dole
Tél. 09 51 64 58 11 - email : ijdole@jeunes-bfc.fr
Site Internet : **http://ijdole.jeunes-fc.com**

Missions :
En quelques mots, et en lien avec sa mission de service public, l'information jeunesse peut se résumer ainsi :
› être à l'écoute de toutes et tous, sans exception
› proposer un accueil anonyme, gratuit, sans rendez-vous
› accompagner et soutenir la recherche d'information dans tous domaines

L'espace information jeunesse propose : la mise à disposition d'une documentation généraliste, actualisée et pratique en lien avec les thématiques études, formations, métiers, jobs, emploi, logement, droits, loisirs, santé, international, projet.

Et aussi :
› des services pratiques : jobs, logements, baby-sitting, aides financières spécifiques
› des actions d'information : ateliers et animations
› des accompagnements : mobilité internationale, aides aux projets
› un point de vente : CAJ, billetteries concerts, festivals.

Informations SICTOM et tri

› Les jours de collecte ont lieu tous les vendredis de chaque semaine pour les bacs gris (ordures ménagères) et les vendredis des semaines paires pour les bacs bleus ou à couvercle jaunes (recyclable)
› Les horaires des déchèteries pour 2019 sont les suivants, une carte d'accès est à demander au Sictom pour les foyers qui n'en sont pas munis :

Hiver du 2 janvier au 24 mars et du 14 octobre au 30 décembre 2019

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Brevans	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*
Dole	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*
Tavaux	*fermé*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h00 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*	*9h30 11h45*	*14h00 16h45*

Eté du 25 mars au 13 octobre 2019

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Brevans	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h45*
Dole	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*	*9h00 11h45*	*14h00 17h30*
Tavaux	*fermé*	*13h30 17h30*	*8h30 11h45*	*13h30 17h30*	*9h00 11h45*	*13h30 17h30*	*9h00 11h45*	*13h30 17h30*	*9h00 11h45*	*13h30 17h30*	*9h00 11h45*	*13h30 17h45*

› Le nombre de passages gratuits par an est de 26 pour les particuliers.
› Lorsque l'apport est constitué uniquement de déchets verts, s'adresser au gardien car ceux-ci ne sont pas comptabilisés parmi les 26 autorisés.

❍ Le recyclage à Choisey

Benne à déchet verts : route de Villette, direction stade de football.

Bennes à verre : route de Villette en face la salle des fêtes, au bout de la rue sous les Vignes, rue des Prairières, rue des Bauvrettes à proximité accès de l'hôtel et du restaurant.

Bennes à papier : route de Villette en face la salle des fêtes, au bout de la rue sous les Vignes, rue des Prairières.

Borne textile : face à la salle des fêtes.

❍ Collecte encombrants

La prochaine collecte des encombrants par l'ALCG (Association de Lutte Contre le Gaspillage) de Dole aura lieu le **jeudi 17 octobre 2019.**

Petits rappels sur les bruits et le civisme

La circulaire préfectorale n° 2012 073-0008 porte réglementation des bruits de voisinage dans le département du Jura et par conséquent à Choisey. Elle précise notamment que :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine (lundi au samedi) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

Pour consulter l'intégralité de cette circulaire, rendez-vous sur le site de la Préfecture du Jura **www.jurapref.gouv.fr** et taper « bruit de voisinage » dans la zone « recherche ».

❍ Campagne de stérilisation des chats :

Une recrudescence des chats errants a été constatée dans le village. Aussi, la commune en partenariat avec la SPA va lancer une campagne de stérilisation.
Préalablement, une enquête de voisinage aura lieu pour repérer les secteurs du village les plus touchés par la prolifération de chats sans maître et en estimer leur nombre.

NOUS DEMANDONS aux PROPRIETAIRES que les CHATS DOMESTIQUES soient identifiables.

Merci de votre compréhension.

❍ Le dépôt sauvage de gravats et autres déchets de chantier :

Devant le nombre important de dépôts sauvages de déchets divers et variés, nous pensons qu'il est utile de rappeler ce que dit la loi quant à cette infraction : jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.
Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une **amende forfaitaire** de :

› 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)

› 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du **tribunal de police** qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir :
Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, la contravention se transforme alors en délit et à ce titre est justiciable d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

❍ INTERDICTION DE FAIRE DU FEU

Un arrêté municipal interdisant le brûlage à l'air libre en zone d'habitation est en vigueur sur le territoire de la commune. Merci de le respecter. Vos voisins vous en seront reconnaissants.

Les associations cabotines et leurs président(e)s

Nom	Association	Adresse	Téléphone / Mail
Pierre METRAILLE	**Foyer rural** *(Gym, couture, théatre, danse, 3ème âge)*		06 44 23 41 37 foyerchoisey@gmail.com
Mickaël FORTEMPS	**Association Sportive** *(football club)*		06 10 80 28 93 matheonana@gmail.com
Gaëlle DE'ATHE	**Association de parents d'élèves**	21 rue d'Amont 39100 CHOISEY	03 84 82 36 64 / 06 86 58 73 52 gaelledeathe@orange.fr
Alain DUMONT	**ACCA** *(Chasse)*	10 des Grandes Vignes 39100 CHOISEY	06 78 61 08 92 03 84 72 59 66
Robert BUSSONE	**Anciens Combattants**	6 A rue du Vieux Château 39100 CHOISEY	06 21 48 00 48 bussone.jr@orange.fr
Denis BONNET	**Comité des Fêtes**	5 a rue du Pré au Prince 39100 CHOISEY	06 32 08 76 37 c.f.choisey@orange.fr
Françoise COURDEROT	**Paroisse**	2 rue des Rouhaudes 39100 CHOISEY	03 84 72 32 31 francoise.courderot@gmail.com
Michel CARD	**Les 3 A** *(Accordéons)*	22 TER rue de l'Etang 39700 BRETENIERE	03 84 70 61 77 card.michel@orange.fr
Bernard JEANNIER	**Choisey et son patrimoine**	27 rue des Nicottes 39100 CHOISEY	03 84 79 03 40 bjeannier39@orange.fr
Denis BONNET	**Amicale de la Pétanque Cabotine**	5 a rue du Pré au Prince 39100 CHOISEY	06 32 08 76 37
Bernard POINTELIN	**Cyclo Club de Choisey**	8 rue du 19 mars 39410 ST AUBIN	03 84 70 04 43 cycloclubchoisey@outlook.com
Fabien BOICHUT	**Zik En Noue** *(festivals musicaux)*	21 rue d'Amont 39100 CHOISEY	06 72 93 73 24 festival.zikennoue@gmail.com

Pour connaître les disponibilités de la salle des fêtes, s'adresser en mairie, en ce qui concerne les tarifs, rendez-vous sur www.choisey.fr

Etat civil 2018

NAISSANCES
hors de la commnue

BARAILLE Andrea
le 26 juille - Dole

DEVÈZE OLALERLE Kenzo
le 02 août - Dijon

GOUHOT Katniss Nathalie
le 29 avril - Dole

LAJAAL Harone Mohamed
le 31 juille - Dole

LESTOQUOY Meï-Lin Carole
le 23 octobre - Dole

MABROUKI Tessa
le 03 septembre - Dole

MAILLARD Ilias Louis
le 29 août - Dole

METRAILLE Anna Roseline
le 09 juin - Dole

PARIS Emma Nadia
le 17 juillet - Besançon

PONTAROLLO Baptiste Alain
le 28 février - Dole

MARIAGES

5 mai	JEANNIER Justine et COUSIN Thomas
8 septembre	CHARLOT Anne-Laure et MAEDER Emmanuel

DECES

31 mars	COUTRET Andrée Marie Joséphine née MILLET
1er décembre	DUBOIS Norbert Marie Henri
21 février	GROSPERRIN Virginie
28 janvier	LANAUD Simone Marie Jeanne née LAVRUT
1er avril	PERNIN Maurice Léon Julien
10 avril	PERRIN Jean Henri Marcel
10 mars	PHILIPPE Henriette Paulette Léa née PRIN
10 août	SEURRE Marcelle Marie Henriette née LOUIS
30 août	TERSIGNI Olivier

Directeur de la publication : Jean-Claude LAB, Maire
Rédaction : membres de la commission Information-Communication
Conception et réalisation : LIG Dole - 03 84 70 80 90 IMPRIM'VERT CERTIFIÉ 160083

La plupart des informations administratives et pratiques figurant dans la rubrique suivante sont accessibles à tout moment sur le site internet de la commune :

www.choisey.fr

CHOISEY
VILLAGE DU JURA